

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Stage en musée (2HA2020)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en études muséales	Extra-muros: 1	Voir ci-dessous	30

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

Régine Bonnefoit (soutenue par l'adjointe à la direction du Master en études muséales, Angela Benza), et le maître de stage dans l'institution muséale ou culturelle

Contenu

L'étudiant-e complète sa formation en études muséales par un stage obligatoire, accompli dans un musée ou dans une institution culturelle. Le stage se déroule en principe au cours de la deuxième année d'études, après l'acquisition et la validation des 60 ECTS d'enseignement de la première année. Sa durée peut aller de 6 à 12 mois (en moyenne 750 à 900h) et donne droit à 30 ECTS. Il peut être accompli au cours d'un semestre ou tout au long de l'année en fonction des disponibilités et du calendrier de l'institution d'accueil. Il est possible d'effectuer le stage dans une institution suisse ou étrangère.

Le stage offre à l'étudiant-e l'opportunité de faire une première expérience dans une institution muséale ou culturelle, d'acquérir des compétences pratiques et de commencer à se constituer un réseau dans le milieu muséal. Sous la conduite de professionnel-le-s compétent-e-s et reconnu-e-s, il permet une mise en application pragmatique des connaissances acquises dans le cadre de leur formation en muséologie au cours de la première année du Master en études muséales. Toujours effectué sous la direction du/de la responsable du stage, il permet à l'étudiant-e de se familiariser avec les missions du musée, une compétence fondamentale pour celui/celle qui envisage d'être actif-ve professionnellement dans le secteur muséal. En fonction du musée choisi, le stage peut être généraliste (approche de tous les secteurs d'activité) ou porter sur un aspect ponctuel ou spécifique des activités régulières du musée.

De manière non exhaustive, le stage peut consister en :

- la conception d'une exposition (permanente ou temporaire) et sa réalisation (montage) ;
- les recherches scientifiques menant à une publication ou une réflexion de fond sur la mise en valeur des collections ;
- l'inventorisation ou la gestion des collections ;
- la médiation culturelle, scientifique ou la communication et la promotion.

Objectifs du stage

- confronter et appliquer en situation les connaissances acquises (théoriques et pratiques) ;
- accroître ses possibilités d'insertion en milieu professionnel liées au musée, au patrimoine ou la culture ;
- identifier et comprendre dans le détail les différentes fonctions d'un musée (gestion des collections, inventorisation, mise en exposition, accueil des publics, médiation etc.) ;
- distinguer les différents corps de métier à l'œuvre dans le fonctionnement quotidien du musée ;
- résoudre les différents problèmes qui surviennent lorsque l'on passe de la théorie – acquise dans les cours ou élaborée dans un concept – à la réalisation d'une activité concrète.

Forme de l'évaluation

-L'étudiant-e doit rendre un rapport de stage qui acte la fin et la validation de son stage sur le plan académique. Ce rapport d'env. 25'000 signes (~10 pages, annexes tels que bibliographie, images, documents d'archives etc. non compris) doit être rendu un mois après la fin du stage. Il est d'abord relu et validé par le/la responsable de stage qui confirme à l'adjointe s'il est conforme aux tâches accomplies. L'adjointe reçoit et relit également le rapport, et donne un retour à l'étudiant-e sur son contenu avant de valider le module « stage en musée » sur IS Academia.

Au terme du stage, un certificat de stage est rédigé par le/la responsable de stage, attestant de son bon déroulement. Ce certificat valide l'atteinte ou non des objectifs décrits dans le contrat de stage et fait état du décompte des heures allouées à leur réalisation et de l'appréciation générale du/de la responsable de stage. Il doit être visé par l'adjointe à la direction.

Procédure "Evaluation interne" :

https://www2.unine.ch/files/content/sites/iham/files/shared/05_Histoire_art/Proce%CC%81dure_Evalutations_Internes_IHAM_mai2016.pdf

"Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines" :

<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm>

Dès le 20.09.2016 : Nouveau règlement d'études d'examens :

URLs	1) https://www.unine.ch/mamuseo
------	--

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Stage en musée (2HA2020)

http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38_01_DEF_UNINE_R_fish_26mai2015.pdf

Modalités de rattrapage

Si le rapport de stage est considéré comme insatisfaisant, l'étudiant-e dispose d'un mois supplémentaire pour soumettre une version corrigée.

Documentation

Guide des études et du stage au programme de Master of Arts en études muséales 2023-2024. Le guide sera distribué à tous/tes les étudiant-e-s lors de la journée inaugurale le 15 septembre 2023.

Concernant les consignes rédactionnelles pour le rapport de stage, voir : Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique : http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/Guide%20redaction_IHAM_actualise_26.09.2016_FINAL.pdf

Pré-requis

En principe, l'étudiant-e fait son stage après la première année d'étude du Master en études muséales. Cependant, rien n'empêche d'effectuer un stage dès la première année du Master, ce dernier ne doit toutefois pas interférer avec les horaires et le suivi des cours – aucune dispense ne sera accordée pour ce motif. Au vu de la charge de travail durant la première année, il est toutefois recommandé de privilégier un taux d'activité minimal (20-40% max.) ou de négocier un taux variable qui peut augmenter dès juin.

Forme de l'enseignement

Stage dans une institution muséale ou culturelle.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer les connaissances acquises durant les cours lors d'un stage de longue durée en milieu professionnel dans un musée ou une institution culturelle.
- Appliquer les méthodes d'une médiation culturelle, scientifique et inclusive.

Compétences transférables

- Transmettre ses connaissances tant à l'oral qu'à l'écrit de manière structurée à un public académique ainsi qu'à un public non spécialisé